

**DÉCISION SUR LES RÉSULTATS DU SOMMET
MONDIAL DE LA DIASPORA AFRICAINE**
Doc. Assembly/AU/17(XIX)Rev.1

La Conférence,

1. **PREND NOTE** des résultats et de la Déclaration du Sommet mondial de la diaspora africaine ;
2. **FELICITE** la Commission et le Gouvernement de l'Afrique du Sud pour le travail accompli et la collaboration active qui ont permis le succès du Sommet ;
3. **RECONNAIT** l'importance de la contribution des Etats membres, des responsables et des membres de la diaspora africaine à travers le monde ainsi que des amis et des partenaires de l'Union africaine à la réalisation des objectifs du Sommet mondial de la Diaspora africaine et de ses résultats qui sont reflétés dans les déclarations et dans ses Programme et Plan d'action ainsi que dans le Mécanisme de mise en œuvre ;
4. **DÉCIDE** que la Feuille de route doit continuer à être considérée comme étant un moyen pour la mise en œuvre des résultats du Sommet ;
5. **SOULIGNE** la nécessité de mobiliser des ressources financières adéquates pour le programme de la diaspora en appui au processus de mise en œuvre effective ;
6. **APPROUVE** les cinq projets phares ou projets de legs et **DEMANDE** à la Commission d'organiser d'urgence des séminaires et ateliers appropriés pour les Etats membres de l'Union pendant le quatrième trimestre de 2012 pour consolider leurs études de faisabilité, et de présenter les résultats à la prochaine session ordinaire de la Conférence de l'Union en janvier 2013, pour examen ;
7. **DÉCIDE** que les critères pour le renforcement de la représentation et de la participation de la diaspora aux programmes et politiques de l'UA soient fixés de manière systématique et globale, à travers la Commission de l'Union africaine et non pas de manière parcellaire et non coordonnée en passant par différents organes et structures de l'Union africaine ;
8. **DEMANDE** à la Commission d'entrer en contact avec les groupements régionaux de la diaspora en vue de les aider à s'organiser en réseaux régionaux pour faciliter leurs représentations en tant qu'observateurs aux Sommets de l'UA et dans l'avenir en tant que sixième Région du continent, ce qui contribuerait énormément à la mise en œuvre des politiques et des programmes ;

9. **DEMANDE** à la Commission, au COREP et au Conseil de renforcer le département concerné, CIDO, en termes de ressources humaines et matérielles pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action de la diaspora ;
10. **DEMANDE EGALEMENT** à la Commission et à la République d'Afrique du Sud de poursuivre leur collaboration active en vue de la réalisation de cet objectif ainsi qu'aux promoteurs régionaux désireux et capables de contribuer à la mise en œuvre des résultats du Sommet ;
11. **DEMANDE EN OUTRE** à toutes les parties prenantes de continuer à mettre l'accent sur la mise en place effective des processus organisationnels, y compris la création et la consolidation des réseaux régionaux.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2012

Decision on the Outcome of the Global African Diaspora Summit Doc. Assembly/Au/17(Xix) Rev.1

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/88>

Downloaded from African Union Common Repository